

PROGRAMME THÉMATIQUE SUR LA TRANSPARENCE DU COMMERCE ET DES MARCHÉS

Profil de programme

ARGUMENT

Les marchés internationaux des bois tropicaux sont soumis à des mutations d'ordre structurel induits par l'évolution de la structure mondiale de l'offre et de la demande et l'apparition d'exigences nouvelles du marché. La transparence est indispensable pour pouvoir maintenir le commerce international du bois et d'autres produits issus de forêts tropicales en aménagement durable et exploitées dans la légalité. Il est nécessaire d'apporter des améliorations à la transparence du marché, notamment des évaluations de l'offre et de la demande, la description de la chaîne de valorisation des produits ligneux tropicaux, leurs utilisations finales, les caractéristiques des marchés (y compris les marchés nationaux des régions tropicales), et les facteurs qui influent sur l'état du marché et la compétitivité des producteurs de bois tropicaux. Une meilleure information sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) et une meilleure connaissance des débouchés sur les marchés internationaux aideraient au développement de petites et moyennes entreprises forestières (PMEF), qui dominent le secteur des PFNL. Les autres lacunes de l'information sont les marchés des essences secondaires et les bois de nouvelles plantations.

Les politiques d'achats privés et d'achats publics et les nouvelles réglementations conçues pour promouvoir le commerce du bois de production légale et de leurs produits dérivés posent de nouvelles difficultés, tout particulièrement pour les exportateurs de bois tropicaux. L'escalade des barrières non douanières et douanières et la multiplication des normes et spécifications sanitaires appliquées aux produits dans les grands marchés d'importation sont également en évolution et créent des conditions suspensives à l'entrée de ces bois et de leurs produits dérivés sur ces marchés. Il est nécessaire d'opérer une veille sur cette évolution et de proposer un accompagnement aux pays producteurs de bois tropicaux devant leur permettre de surmonter ces problèmes. Le commerce peut être encouragé en communiquant le crédit écologique qui se rattache aux bois tropicaux et à leurs produits dérivés auprès des acheteurs, des consommateurs et d'autres acteurs.

L'absence d'information adéquate rend difficile l'amélioration des politiques nationales et des cadres réglementaires et partant la promotion du commerce du bois et d'autres produits des forêts tropicales. De nombreux pays membres producteurs de l'OIBT bénéficieront d'un renforcement des systèmes d'information opérant sur le secteur forestier et les marchés nationaux et marchés d'exportation des produits forestiers.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux de ce Programme thématique consisteront à : i) accroître la capacité des pays membres producteurs à développer et à opérer à une veille sur le marché et des compétences en matière de commercialisation et marketing; et à ii) conférer aux marchés une plus grande transparence grâce à de meilleures données d'information et d'analyses.

STRATÉGIE DU PROGRAMME

Ce Programme thématique fonctionnera à deux niveaux: (i) le niveau des pays, en renforçant les capacités à assurer une veille des marchés et à ouvrir des marchés aux produits et services issus des forêts tropicales et à promouvoir le commerce des bois tropicaux issus de sources légales et durables ; et (ii) au niveau régional et international, en améliorant la transparence du marché et l'échange d'informations sur le commerce et la promotion du commerce.

Les activités pourront consister à fournir un appui dans les domaines suivants:

- l'élaboration de systèmes d'information sur le marché et l'enseignement de formations aux statistiques et à l'information économique, la veille sur le marché et la commercialisation de tous produits et services forestiers ;

- des études et des échanges sur :
 - les débouchés commerciaux nationaux, régionaux et internationaux,
 - la substitution entre produits et leur compétitivité concernant les matériaux concurrents et les bois non tropicaux ainsi que les produits non ligneux
 - les facteurs qui influencent les marchés et la compétitivité des bois tropicaux et de leurs produits dérivés et celle des PFNL,
 - les systèmes de certification forestière,
 - les politiques d'encadrement des marchés publics,
 - les démarches d'importation et d'exportation,
 - les normes et réglementations techniques, de sécurité, sanitaires et environnementales;

- l'élaboration de normes de produits, de règles de classement de produits et de systèmes de contrôle de la qualité pour les produits tropicaux ligneux et non ligneux;

- le renforcement des capacités et de la coopération entre administrations douanières; et

- une meilleure communication sur les avantages et le crédit écologique qu'offrent les bois tropicaux et leurs produits dérivés.

PRODUITS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Les résultats escomptés de ce Programme thématique sont les suivants : (i) une meilleure transparence du marché des produits tropicaux et produits dérivés et des PFNL ; (ii) le renforcement de la capacité des pays en matière d'information sur le marché, de systèmes d'information et de promotion du commerce ; (iii) une meilleure pénétration des marchés pour les bois tropicaux et les produits dérivés et les PFNL.

PARTENAIRES ET AGENCES COLLABORATRICES PRESENTIS

Ce programme sera exécuté en étroite coopération avec le Groupe consultatif de la société civile et le Groupe consultatif sur le commerce créés par l'OIBT, des organisations internationales et régionales pertinentes, des associations nationales de la profession du bois et des organismes de la société civile.

BUDGET ET CADRE CHRONOLOGIQUE INDICATIFS

Un budget indicatif sur trois ans pour ce programme thématique, devant se traduire par des améliorations sensibles dans les trois régions de production, serait de 5 millions de dollars EU, dont la majeure partie servirait au financement d'activités de niveau national, le solde étant destiné à des activités d'échelon régional ou international.

BAILLEURS DE FONDS POTENTIELS